

REUNION DE BUREAU DE L'ACAS-BELLIE
En Mairie du Rouget
Le lundi 2 avril 2012

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : A. VALADOU Président. J.P DEPEIGNE. B. VIGIER. N.MOMBOISSE. M.T. PICARD.
Jean LABELLIE et Jeanne. Pauline et Pierre MALGAT.

Solde en caisse : 4566 € compte tenu des dernières adhésions

- Dépense récente : cotisation Office de Tourisme : 30 €
-
- Adhésions et rappels nécessaires.
- Nous sommes 205 adhérents. Il convient de faire un rappel pour 46 personnes. Sur ces 46 personnes, le Président dit que pour 17 d'entre elles, il ne devrait pas y avoir de problème...les autres non plus,du moins on l'espère...

Aides financières :

- Député : les 3000 € pris sur la réserve parlementaire peuvent être espérés en mai.
- Sénateurs : On laisse les choses en l'état jusqu'à l'année prochaine. M. JARLIER a doté la ville du Rouget. Pour M. MEZARD on décide de déposer un dossier en 2013
- Société COLAS : la réponse est négative. On relancera en 2013.
- Crédit Agricole : le Président rappelle que la première réponse était négative, l'église n'étant pas classée. Une lettre a été déposée disant notre incompréhension compte tenu de l'aide obtenue simultanément pour une église (non classée) en Corrèze
- Groupama : en attente, mais à relancer.

Blogs locaux.

- Ils omettent en général l'église du Rouget, à l'exception de celui de M. ROUSSEAU. Il convient d'insister au niveau de la Communauté de Communes afin d'avoir un site plus complet. Il faudrait pour cela faire appel à un spécialiste mais provisoirement le blog de M. ROUSSEAU peut faire l'objet d'une mise à jour régulière ;si Guy ROUSSEAU pouvait le faire...on le remercierait !
- le bureau est par ailleurs d'accord pour qu'un représentant de l'Office de Tourisme vienne avec nous visiter l'église pour la connaître...ce qui n'est peut être pas bien le cas....On les sollicitera lors de notre concert du mois d'août.

Panneaux :

- De l'avis de tous et en particulier de Jean et Jeanne ils sont absolument nécessaires.
- Mais que faire pour que la commune engage rapidement et efficacement la démarche ? et que celle de Cayrols embraye également....on y reviendra plus tard.

Travaux :

- Eclairage et protection des peintures des Oliviers. Le Président avait contacté M. LAROUSSINIE et la société LAUMOND, pour un éclairage et une protection par vitrage.
- M. TEYSSOU architecte au Rouget ,consulté, a dit que la protection par une vitre serait une mauvaise solution. Il conseille de mettre en place des potelets et propose de faire un croquis.

- B. CABANNE architecte ami des Labellie est venu tester avec Alain VALADOU l'éclairage par des rampes de lampes diodes émettant la lumière depuis le sol.Avis favorable ;pour la protection ,B.CABANNE suggère potelets et corde maintenant les visiteurs à distance.

Eclairage de la nef : L'avis écrit de B.CABANNE est attendu.

Il conseille de laisser en place le lustre central existant mais de modifier les sources lumineuses avec des dispositifs plus puissants , plus rayonnants et moins consommateurs.

M. LAROUSSINIE viendra tester le dispositif d'éclairage de la grande verrière (par projecteurs),sachant que le bureau avait donné priorité à ces investissements d'éclairage.

Retour sur les Panneaux de signalisation: une étude a été demandée par Gilles COMBELLE maire du Rouget et leur nombre sera limité par la DIR.L'Acas-Bellie souhaite que les choses avancent vite ,plus vite,et se pose la question de savoir s'il ne serait pas préférable de financer l'opération nous même quitte à demander une subvention à la mairie et en sollicitant les commerçants pour un peu plus de générosité. Enfin il faut associer la municipalité de Cayrols pour partager le coût des dépenses.Le président en reparle avec le maire du Rouget.

Kits cadeaux : Ils sont proposés par l'Office de Tourisme. On décide de ne pas donner suite

Mois LABELLIE à St Mamet :

- Deux conférences sur les œuvres de JEAN sont prévues.
- L'une sur l'Art Contemporain et Jean LABELLIE,le jeudi 12 avril à 20 h.30 par Pamela BROBST
- L'autre,avec la même conférencière, sur l'Art des vitraux le mercredi 25 avril à 18 h. à la Maison de la Communauté de Communes avec projection du film de P. DUFOUR
- En boucle ,il y aura une projection d'un film de P. DUFOUR sur le travail de J. LABELLIE.
- Par ailleurs,le mardi 3 avril ,conférence de JEAN ,au musée d'Aurillac à 18 h.15 sur la vie d'Henri MONDOR

Fonctionnement du monnayeur :

- A ce jour il a rapporté 33 € ; démarrage un peu lent ;à améliorer avec Laroussinie.

Concert du 4 août en soirée :

- Le Président précise que G. ROUSSILHE pourrait apporter à l'Association une aide complémentaire, par exemple en logeant des concertistes .Il le rencontrera à ce sujet

- P. MALGAT a fourni l'affichette à réaliser.
- Il est prévu aussi une exposition des œuvres Rougetoises de J. LABELLIE (portraits de personnages du pays, paysages locaux).
- Le dimanche 14 octobre ,à l'occasion de la fête de Sainte Thérèse ,grand messe présidée par Monseigneur GRUA suivi d'un grand banquet et le samedi soir précédent ,un spectacle sur la vie de Ste Thérèse est envisagé.

Clôture de l'année 2012.

- La venue d'un groupe de Rock poserait le problème de la location de la salle polyvalente. Michel ALZOUNIES , originaire du Rouget ,s'est proposé pour donner un concert à 4/5 musiciens, dans le style Jazz/Rock,mais à quel coût... Il peut aussi se produire en piano solo.... gracieusement... ? Affaire à suivre par le Président.

Assurances de l'association

- J.P DEPEIGNE propose une offre de la GMF pour 100,92 € nettement moins cher que Groupama ;pour l'expo,A.Valadou voit avec la mairie qui est peut être déjà assurée.

La séance est clôturée à 19 h. Elle est suivie d'une visite à l'église pour permettre au bureau d'apprécier la qualité de l'éclairage des peintures des Oliviers par bande diodes,puis par un repas pris en commun.

En fin de réunion, le Président avait tenu à signaler que les invitations au vernissage de l'expo de St Mamet ne relevait pas de sa compétence ni de celle de l'Acas-Bellie,mais uniquement de la com com.De même,si des adhérents ont besoin de l'attestation fiscale pour leur don 2012,qu'ils le signalent,car normalement,ces attestations ne seront faites qu'en fin d'année.

La prochaine réunion aura lieu le 15 mai 2012 en mairie du Rouget à 17 h.